

Cette entente ne veut pas dire que nous approuvons le projet de loi; bien au contraire. Nous en déplorons les graves lacunes et nous sommes impatients de le renvoyer au comité.

Puisque les deux partis d'opposition ont convenu de laisser la Chambre saisir demain le comité législatif de ce projet de loi, celui-ci fera l'objet à l'occasion de l'examen en comité d'une étude complète, des spécialistes venant même témoigner devant le comité pour assurer cette étude complète.

Je tenais simplement à le préciser, car il subsistait une certaine confusion. Lorsque j'ai quitté la Chambre hier soir, nous avions conclu une entente, mais cette entente a été modifiée ce matin.

Le président suppléant (M. Paproski): Avant de donner la parole au secrétaire parlementaire, j'aimerais préciser que c'est aujourd'hui jeudi et qu'une fois la période des questions terminée, le gouvernement devrait nous indiquer quelles sont ses intentions quant aux travaux de la Chambre.

M. Riis: Absolument pas!

Le président suppléant (M. Paproski): A mon avis, ces discussions ne devraient pas avoir lieu sur le parquet de la Chambre; cependant, je donne la parole au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé.

M. Gauthier: Un temps égal.

M. Lewis: Monsieur le Président, j'aimerais signaler que les leaders des partis à la Chambre ont eu comme d'habitude des entretiens aux fins de chercher à s'entendre, mais mon collègue m'a avisé ce matin, à 10 heures, dans le corridor à l'extérieur, qu'ils n'y étaient pas parvenus.

M. Riis: J'invoque le Règlement pour obtenir une précision. Puisque nous nous sommes mis d'accord ce matin pour en revenir à la procédure normale, cela signifie-t-il que nous aurons en fin de journée une heure réservée aux initiatives parlementaires?

M. Lewis: Absolument, monsieur le Président. Comme je l'ai dit à mon collègue, à 10 heures ce matin, nous ne sommes pas parvenus à nous entendre, ce qui signifie que nous reprenons l'horaire normal.

M. Gray (Windsor-Ouest): Comme c'est l'habitude, monsieur le Président, nous avons eu des entretiens au sujet de l'organisation des travaux de la Chambre. Nous avons exprimé des avis sur le temps que la Chambre devrait consacrer au projet de loi C-84 à l'étape de la deuxième lecture.

Il se pourrait bien que la Chambre y mette fin demain et qu'elle soit appelée à se prononcer à son sujet, les députés libéraux ayant bien l'intention de témoigner leur opposition au projet de loi C-84 à l'étape de la deuxième lecture.

Pour le moment, je suis certes dans l'incapacité de confirmer quelque accord que ce soit; j'imagine donc que nous reprenons l'horaire prévu par le Règlement et je me réjouis, monsieur le Président, si vous permettiez à la Chambre de poursuivre le débat.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, dans mes remarques hier, je disais à la Chambre que les mesures prises par le gouvernement dans ce projet de

Immigration—Loi

loi et dans le projet de loi C-55 contredisent les engagements que nous avons pris dans le cadre des conventions des Nations Unies, qu'elles vont à l'encontre de l'importante évolution qu'a connue depuis quarante ans la mise en oeuvre d'un système efficace de détermination du statut de réfugié dans le monde et qu'elles sèmeront le chaos dans les tribunaux où elles seront contestées parce qu'elles comportent de nombreuses infractions aux libertés individuelles des Canadiens. Autrement dit, c'est une mauvaise loi.

Le seul argument que les députés de l'autre côté a trouvé pour la justifier est qu'elle répond aux désirs des Canadiens. Ils disent que les Canadiens sont indignés et que c'est ce que l'opinion publique exige. D'après les sondages que j'ai faits dans ma circonscription et dans d'autres régions du Manitoba et de l'Ouest que j'ai visitées cet été, je peux dire que si les gouvernements veulent surtout satisfaire l'opinion publique, la chose la plus importante qu'ils puissent faire serait de se débarrasser du premier ministre (M. Mulroney). C'est indiscutablement la première préoccupation des gens de ma circonscription. L'opinion publique réclame de toute évidence le départ du premier ministre. Cependant, les députés conservateurs ne semblent pas enclins à satisfaire le public qui réclame massivement et indiscutablement le départ du titulaire actuel.

Soyons sérieux. Je veux parler d'une importante leçon que l'histoire nous donne. Le Canada a commis une faute grave en matière d'immigration à la fin des années 1930 et au début des années 1940 quand nous avons refusé d'accueillir en grand nombre les Juifs qui fuyaient l'Allemagne nazie.

Comme Irving Abella le signale dans son livre, c'était le public canadien qui l'exigeait cette fois-là aussi. A cette époque, le public a réagi massivement de la même façon qu'aujourd'hui et Frederick Charles Blair, qui dirigeait le ministère de l'Immigration, s'est fait fort de ce que le public réclamait pour exiger des certificats d'entrée. Ce n'est pas très différent de ce que le gouvernement d'aujourd'hui exige.

Voulons-nous répéter cette terrible erreur? Non, je pense que les Canadiens essaient plutôt de la corriger. Nous travaillons depuis ce temps à établir la position contraire. C'est pourquoi les gouvernements libéraux et conservateurs successifs ont jugé si important de ne pas agir de façon à soulever l'hystérie en traitant les questions relatives aux réfugiés et à l'immigration. C'est pourquoi ils n'ont pas répondu à ce genre de demandes et ils ont essayé d'éduquer le public et de lui faire entendre raison et de lui dire qu'il n'y a pas de problème.

• (1120)

Le premier ministre affirme à qui veut bien l'entendre dans le pays que l'arrivée de 176 Sikhs témoigne de l'existence d'un raz-de-marée d'immigration illégale. Voilà le genre de propos délirants que l'on entend. Je tiens à faire remarquer que les migrations spontanées ne mettent en cause que 5 p. 100 de l'ensemble des réfugiés. Le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, soit les pays industrialisés, n'acceptent que 5 p. 100 de tous les réfugiés du monde. Il n'y a vraiment pas de quoi parler d'un raz de marée.